



Le marketing territorial comme levier d'attractivité et de cohésion locale

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation aide les élus à renforcer l'attractivité et l'identité de leur territoire à travers des outils opérationnels.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Comprendre les concepts et les enjeux du marketing territorial dans un contexte en évolution.
- Maîtriser les leviers du marketing territorial pour promouvoir une identité partagée et durable de son territoire.
- Élaborer des stratégies qui mettent en avant les spécificités du territoire tout en fédérant les habitants et acteurs locaux autour d'une vision commune.

Description / Contenu

- **Explorer le cadre et les pratiques actuelles du marketing territorial** : Une approche qui dépasse la simple logique de concurrence entre territoires pour inclure le renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté locale. S'inspirant des travaux de Vincent Gollain, cette formation examine comment le marketing territorial peut favoriser l'attachement des habitants en valorisant l'identité et les spécificités locales.
- **Le rôle des élus dans la valorisation du territoire** : Les participants découvriront comment mobiliser les acteurs locaux (entreprises, associations, citoyens) pour co-construire une image territoriale authentique et attractive.
- **Stratégies de communication et « branding » territorial** : Exemples de pratiques pour renforcer la cohésion sociale, comme la création de marques locales, la promotion des traditions, et l'organisation d'événements qui fédèrent les communautés locales autour des valeurs du territoire.
- **Études de cas et exemples de pratiques réussies** : Analyse de campagnes qui misent sur la coopération et l'implication des habitants pour améliorer l'attractivité du territoire, telles que des initiatives de storytelling territorial, qui favorisent une identité collective et une vision partagée du développement local.

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'ARIC.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Mamar Djellal, expert en développement économique local, dirige l'entreprise Kreskiñ. Elle propose des formations développement économique et en efficacité professionnelle.

Elle propose également des prestations de conseil et d'accompagnement aux collectivités en développement économique. Kreskiñ est inspiré du mot breton signifiant "améliorer", "grandir", "pousser" ou encore "progresser".

Mamar Djellal a été durant 8 ans, entre 2016 et 2024, le directeur de l'activité développement économique de Citédia, une entreprise publique locale basée à Rennes. Il a été, en parallèle, maître de conférences puis Professeur Associé à l'Université de Rennes. Il y a enseigné le développement économique local au sein du Master IMEPP.

Avant ses rôles chez Citédia et à l'Université de Rennes, il a travaillé pendant près de 10 ans pour l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine, Idéa 35. Il a accompagné une quarantaine de projets de territoire : étude de stratégie de développement économique, diagnostic économique, étude d'opportunité pour la création d'offres foncières et immobilière, analyse de zones d'activités, ...